

Réglementation du prix du livre

Pérenniser la diversité de l'écosystème du livre

Ianik Marcil
Économiste indépendant

Mémoire présenté à la Commission de la culture et de l'éducation de
l'Assemblée nationale du Québec

*Consultations particulières et auditions publiques sur le document intitulé :
« Document de consultation sur la réglementation du prix de vente
au public des livres neufs imprimés et numériques »*

Montréal, septembre 2013.

Table des matières

Table des matières	i
Sommaire	1
1 Principes normatifs	2
2 La chaîne du livre	3
2.1 <i>Les achats de livres représente une part minuscule du budget des ménages</i>	4
2.2 <i>Le prix n'est pas un facteur décisif dans la décision d'achat d'un livre</i>	4
2.3 <i>De nombreux acteurs dans l'écosystème du livre stimulent les décisions d'achat de livres</i>	5
2.4 <i>Les best-sellers « subventionnent » l'ensemble de la chaîne du livre</i>	5
2.5 <i>Les profits des librairies sont très faibles : 0,84%</i>	6
2.6 <i>Les librairies agréées, au cœur de la chaîne du livre, permettent sa diversité</i>	6
2.7 <i>La taille du marché ne permet pas sa rentabilité économique</i>	6
2.8 <i>Les grandes surfaces font une concurrence déloyale aux librairies</i>	7
2.9 <i>Les plateformes de vente par internet à grande échelle font une concurrence déloyale aux librairies</i>	9
3 Les caractéristiques économiques du livre	11
4 Les impacts anticipés de la réglementation du prix du livre	15
4.1 <i>Maintenir voire accentuer la concurrence et la diversité de l'offre</i>	15
4.2 <i>Assurer la stabilité des prix</i>	17
4.3 <i>Consolider l'ensemble de l'écosystème du livre</i>	17
4.4 <i>Favoriser le développement de la lecture</i>	18
4.5 <i>Participer au développement culturel des communautés</i>	19
5 Les défis de l'écosystème du livre après la réglementation : recommandations	20

6	Bibliographie	22
7	Annexe statistique	25
	7.1 <i>Ventes de livres au Québec</i>	25
	7.2 <i>Nombre de librairies au Québec</i>	26
	7.3 <i>Évolution du prix du livre en Europe</i>	27
8	Déclaration d'intérêt	28
9	À propos de l'auteur	29

Sommaire

Ce mémoire milite en faveur de la réglementation du prix du livre au Québec. Il se base sur certains principes normatifs (§1), à savoir que cette réglementation devrait : (a) maintenir la variété actuelle dans l'offre de livres ; (b) assurer que le prix moyen des livres n'augmente pas ; (c) consolide l'ensemble de la chaîne du livre ; (d) favorise le développement de la lecture et (e) participe au développement culturel des communautés sur l'ensemble québécois.

L'écosystème du livre au Québec est aussi complexe que fragile (§2), en ce que les achats de livres représentent une toute partie du budget des familles québécoises (0,2%), que le prix n'est pas un facteur d'achat décisif et que les best-sellers « subventionnent » l'ensemble de la chaîne du livre, au centre de laquelle les librairies se situent. Celles-ci subissent une concurrence déloyale à la fois des grandes surfaces et des plateformes de vente par internet, toutes raisons qui font en sorte que les marges de profit des librairies sont très faibles, phénomène accentué par la petite taille de notre marché.

Pour toutes ces raisons, le prix temporairement réglementé du livre est économiquement souhaitable. Une telle politique répond aux caractéristiques particulières du livre (§3) : la lecture, comme la consommation des autres biens culturels, procure à la fois une satisfaction individuelle singulière et des bénéfices sociaux multipliés. Le prix réglementé permet de favoriser le développement citoyen individuel autant que la qualité de vie de nos communautés. Plus précisément, une telle politique est économiquement justifiée (§4). Elle agit, en quelque sorte, comme une mesure anti-trust en favorisant la concurrence sur le marché. De plus, les expériences concrètes ont démontré qu'une politique du prix réglementé favorise la stabilité relative des prix moyens des livres et le maintien des parts de marché des librairies traditionnelles. En ce sens, une telle politique, sans être une panacée, stabilise l'ensemble de l'écosystème du livre et contribue plus largement au développement culturel, social et économique de l'ensemble de la société.

Ce mémoire, qui se termine par quelques recommandations plus larges (§5), se base sur l'ensemble des études sérieuses et rigoureuses, tant théoriques qu'empiriques, qui, lorsque soigneusement examinées, concluent toutes aux bénéfices sociaux et économiques d'une réglementation du prix du livre tout en soulignant qu'elle n'est pas suffisante pour assurer le développement culturel et économique des communautés et du milieu du livre en particulier.

1 Principes normatifs

Ce mémoire cherche à démontrer que la réglementation du prix du livre aura un impact positif sur l'ensemble de la chaîne du livre, de l'auteur au lecteur. En ce sens, il doit démontrer que les principes normatifs¹ suivants seront favorisés par une telle réglementation :

- a) maintenir sinon augmenter la variété actuelle dans l'offre de titres aux consommateurs et aux lecteurs², en assurant la plus grande concurrence possible sur l'ensemble de la chaîne du livre ;
- b) assurer que le prix moyen des livres n'augmente pas davantage que l'inflation des biens à la consommation ;
- c) consolider l'ensemble de la chaîne du livre ;
- d) favoriser le développement de la lecture ;
- e) participer au développement culturel des communautés sur l'ensemble du territoire.

Notre prétention dans ce mémoire est de démontrer que la réglementation sur le prix du livre permettra d'atteindre ces cinq objectifs ; inversement, compte tenu de la structure industrielle et des forces de marché actuelles, l'absence d'une telle réglementation aurait pour conséquence d'aller à l'encontre de ces principes.

¹ Nous les qualifions de « principes normatifs » puisqu'il est bien entendu possible de considérer que ces objectifs ne sont pas souhaitables.

² Nous distinguons « consommateur » de « lecteur » ; ici, consommateur est entendu au sens marchand strict (l'acheteur) ; le lecteur peut être un abonné d'une bibliothèque publique, par exemple, et en ce sens ne pas être un consommateur direct du livre, la bibliothèque étant, ainsi, le consommateur.

2 La chaîne du livre

L'illustration suivante schématise la chaîne du livre au Québec.

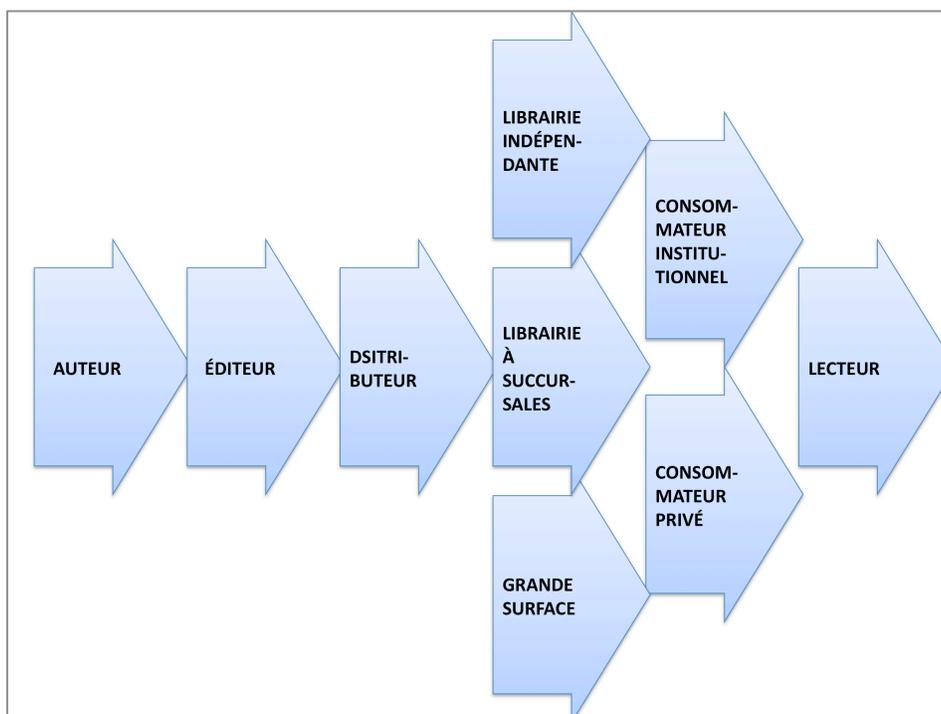


Illustration 2.1 : La chaîne du livre au Québec.

De l'auteur au lecteur, la chaîne du livre au Québec constitue un écosystème complexe et fragile. Cette fragilité s'est accrue au cours des dernières années suite à de nombreux changements structurels dans l'ensemble de l'industrie, du marché et de l'économie en général. Cette section fait état des principaux constats à cet égard. Autrement dit : l'effet microéconomique serait négligeable (d'autant que le prix du livre n'est pas un facteur d'achat décisif – cf. §2.3) alors que les effets sectoriels eux seraient fort importants, pour les raisons exposées ci-dessous.

2.1 *Les achats de livres représente une part minuscule du budget des ménages*

Constat : Environ la moitié des québécois seulement achètent des livres dans une année, pour une moyenne de 124\$ par ménage. Cette dépense représente 0,2% des dépenses de consommation ; à titre de comparaison, le tabac et l'alcool ou les services de communication (téléphonie, internet) représentent tous les deux 2,2% du budget familial moyen, soit environ 12 fois plus que l'achat de livres.³

Conséquences : À moins que le prix soit un (le) facteur décisif d'achat (cf. 2.2), étant donné que la consommation de livres représente une si faible part dans le budget des ménages québécois, une hausse hypothétique du prix des livres suite à l'instauration de la réglementation aurait un impact marginal sur les consommateurs.

2.2 *Le prix n'est pas un facteur décisif dans la décision d'achat d'un livre*

Constat : Le prix est un des facteurs les moins importants dans la décision d'achat des consommateurs.⁴ De nombreux autres éléments sont intégrés dans cette décision : les recommandations d'acteurs divers (proches, critiques, libraires, par ex.), le capital de lecture accumulé ou le contact au hasard de la rencontre d'un livre (dans une librairie ou une bibliothèque, un salon du livre, un événement culturel, par ex.).

Conséquences : L'accès à une offre plus grande que possible constitue l'élément décisif de la croissance de l'écosystème du livre, bien avant le prix des ouvrages. Les prix bas sur certains ouvrages (best-sellers) constituent, au mieux, une porte d'entrée marketing (de type « *lost-leaders* ») pour inciter les consommateurs à entrer dans le marché.

³ Sources : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages (données disponibles dans la base CANSIM, tableau 203-0001) ; Statistique Canada (2009), Hill Strategies (2011), Turner-Riggs (2007 : 20). La plupart des études montrent qu'en moyenne un peu moins de la moitié des Québécois comme des Canadiens achètent des livres dans l'année.

⁴ « Un sondage récent de Simon-Kucher portant sur les habitudes d'achat par voies multiples des consommateurs américains montre que pour 76 % d'entre eux, le prix du livre imprimé n'était pas la raison principale de leur décision d'acheter des livres en ligne. De plus, cette étude a démontré que plus un consommateur achète en ligne, moins il porte attention aux prix » (Billige, Poyar et Pusz, 2012). L'« inélasticité-prix » des livres est confirmée par plusieurs études qui tiennent compte de l'ensemble des facteurs motivant la consommation de ce bien particulier (cf. Canoy, van Ours et van der Ploeg, 2006 ; Caves, 2002 ; Heilbrun et Gray 2001 ; Rouet 2000 ; Warnaby et Upton 1994).

2.3 De nombreux acteurs dans l'écosystème du livre stimulent les décisions d'achat de livres

Constat : Comme c'est le cas pour la plupart des biens de consommation, les décisions d'achats sont influencées par les relations qu'entretiennent les consommateurs avec leur entourage. Celui-ci est constitué de nombreux acteurs de l'écosystème du livre : de l'auteur présent dans les médias en passant par les critiques, les proches et aussi, bien sûr, les libraires.

Conséquences : La décision de consommation – et donc, l'entrée du consommateur sur le marché – dépend de la participation active d'une grande diversité d'acteurs. Celle-ci ne peut être assurée que par un marché assurant l'offre la plus diversifiée que possible, afin que la multiplicité de ces acteurs puissent s'y épanouir.

2.4 Les best-sellers « subventionnent » l'ensemble de la chaîne du livre

Constat : Les best-sellers (environ 500 titres par année au Québec) ont un cycle de vie court et nécessitent peu d'efforts de vente (les consommateurs les achèteront de toutes les manières).

Conséquences : Ils permettent à la librairie de « subventionner » l'ensemble des autres nouveautés (environ 30 000 par année) et les livres de fonds (une offre d'environ 750 000 titres au Québec)⁵ qui ont, eux, un cycle de vie long et nécessitent un effort de vente considérable, à la fois pour le libraire (nécessité d'avoir un système de gestion des stocks et bibliographique) mais aussi des autres acteurs de la chaîne du livre (les auteurs doivent donner des conférences et entrevues pour faire connaître leurs œuvres, les éditeurs en faire la promotion de concert avec les distributeurs) et de tout l'écosystème du livre (professeurs, journalistes, critiques, bibliothèques, maisons de la culture).⁶

⁵ Ces données sont tirées de Lasalle (2013 : 9-10).

⁶ Notons que la concurrence des plateformes internet et la crise économique a eu comme conséquence directe en France de voir les stocks diminuer de manière importante depuis 2008 (Giraud et Boulegue, 2013).

2.5 Les profits des librairies sont très faibles : 0,84%

Constat : En 2012, le bénéfice d'exploitation après impôts des librairies était de 0,84%. Les coûts des produits représentent un peu plus des 2/3 des revenus de la librairie.⁷

Conséquences : Les librairies – qu'elles soient indépendantes ou à succursales – réussissent à survivre grâce à la vente des best-sellers qui subventionnent l'ensemble du fonds (*cf.* 2.4). Leur situation est fragile et met en jeu leur rôle d'intermédiaire dans l'entrée au marché des consommateurs (*cf.* 2.3 ; voir annexe statistique). Si les ventes de best-sellers est mise en jeu, c'est leur existence même qui est mise en cause.

2.6 Les librairies agréées, au cœur de la chaîne du livre, permettent sa diversité

Constat : Les librairies agréées au sens de la loi 51 doivent, notamment conserver en librairie au moins 6 000 titres (dont 2 000 québécois).⁸ À cet égard, elles offrent sur le marché la diversité nécessaire au développement de l'écosystème.

Conséquences : Elles sont en ce sens au cœur de la chaîne du livre car ces obligations assurent la production, la promotion et la diffusion de toute la chaîne en amont : auteurs, éditeurs et distributeurs.

2.7 La taille du marché ne permet pas sa rentabilité économique

Constat : L'écosystème du livre est particulièrement riche et diversifié au Québec, compte tenu de la petite taille de son marché. En revanche, cette petite taille ne permet pas sa rentabilité économique sans un soutien institutionnel qui solidifie chacun des maillons de la chaîne du livre.

⁷ Source : Analyse interne de l'Association des libraires du Québec (février 2013).

⁸ « Dans le cas de l'agrément des libraires, les obligations sont notamment de recevoir les envois d'office de 25 éditeurs titulaires d'un agrément; de les conserver à l'étalage pendant au moins quatre mois; de posséder un équipement bibliographique tel que prescrit par le règlement; de maintenir un stock d'au moins 6 000 titres différents de livres comprenant au moins 2 000 titres publiés au Québec. En contrepartie, les libraires obtiennent le droit de vendre des livres aux institutions québécoises selon les modalités prescrites par la loi. Il en découle que la librairie agréée doit, pour rencontrer ses obligations, embaucher des libraires professionnels, posséder un fonds de roulement approprié et maintenir un établissement adéquat. Ces obligations imposent des coûts significatifs à l'exploitation d'une librairie agréée » (Lasalle 2013 : 3-4).

Conséquences : La force de l'ensemble de l'écosystème du livre au Québec repose sur ces arrangements institutionnels qui pallient à la petite taille de son marché. Ainsi, peu d'écrivains gagnent leur vie grâce à l'écriture et doivent pallier à ces faibles revenus par d'autres sources.⁹ Une partie non négligeable de ces revenus complémentaire provient de leurs activités rendues possibles par divers acteurs de l'écosystème (par ex. : conférences dans les librairies ou les institutions d'enseignements, présence dans les médias).

2.8 *Les grandes surfaces font une concurrence déloyale aux librairies*

Constat : Les grandes surfaces offrent très peu de livres, que des *best-sellers* (1000 titres pour Costco, de 200 à 300 pour Walmart, comparativement à 30 000 titres pour les librairies agréées) et offrent une escompte importante sur le prix suggéré (30% pour Costco, 25% pour Walmart).¹⁰

Conséquences : Les grandes surfaces ne vendent que des livres qui se seraient vendus de toutes les manières dans les librairies (ce que sont les *best-sellers* par nature); les livres sont pour elles une marchandise comme une autre et n'embauchent donc pas de personnel spécialisé ni ne mettent en place d'activités autour du monde du livre. Inversement, les librairies perdent ainsi des ventes qui leur permettent de subventionner la vente des autres titres (*cf.* 2.4).

Le tableau suivant donne un exemple de l'impact concret de cet impact sur les ventes d'une librairie situées dans un centre commercial en périphérie de Montréal. Cette librairie a été choisie par l'auteur en collaboration avec l'Association des libraires du Québec parce qu'elle est typique et représentative de la situation de la librairie « moyenne » au Québec.

On constate que depuis une dizaine d'années, la part des ventes des 50 *best-sellers* sur l'ensemble des ventes de livre de cette librairie a fondu comme neige au soleil, passant 14,2% à 7,8%. Bien pire, les « super *best-sellers* », les 5 titres les plus vendus représentaient 41,5% des ventes de *best-sellers* en 2004 et ne comptent, aujourd'hui, que pour 25,4% de ces ventes. Même si cette chute dramatique des ventes de *best-sellers* ne peut être attribuée en totalité à l'arrivée sur

⁹ Voir Provençal (2011) ; « la portion des revenus que les écrivains tirent de la création littéraire est généralement faible. Enfin, les écrivains qui consacrent la plus grande part de leur temps de travail aux activités de création littéraire sont, en proportion, plus nombreux à percevoir des revenus personnels inférieurs » (p.8).

¹⁰ Source des données : Lasalle (2013 : 4-6) et estimations de l'Association des libraires du Québec.

le marché de la concurrence des grandes surfaces, ces dernières constituent un des facteurs explicatifs les plus importants de la situation.

Année	Part du top 50 sur les ventes totales	Part du top 5 sur les ventes du top 50
2004	14,2%	41,5%
2005	14,3%	39,5%
2006	14,7%	31,1%
2007	9,2%	23,8%
2008	12,4%	39,5%
2009	12,5%	27,9%
2010	9,1%	22,2%
2011	7,8%	25,4%
2012	7,8%	25,4%

Tableau 2.1 : Part des ventes des 50 titres les plus vendus sur l'ensemble des ventes de livres et de celles des 5 titres les plus vendus sur les 50 les plus vendus d'une librairie en centre commercial (source : Association des libraires du Québec).

De fait, la rentabilité de moins en moins grande des librairies causée par cette baisse importantes de leur part de marché des best-sellers a entraîné un nombre important de fermetures de librairies. Le tableau 2.2 montre que depuis 2001, il y a eu une perte nette de 18 librairies au Québec, une tendance s'accroissant dangereusement depuis cinq ans : 27 librairies ont fermé leurs portes depuis 2009 alors que seulement cinq nouvelles ont ouvert leurs portes. Compte tenu qu'il y a 308 librairies au Québec (librairies indépendantes et librairies à succursales – cf. 7.2), il s'agit là d'un ratio très important qui fragilise grandement l'ensemble de l'écosystème du livre.

Année	Ouvertures de nouvelles librairies (incluant succursales)	Fermetures de librairies (incluant succursales)	Résultat net
2001	0	0	0
2002	0	2	-2
2003	1	0	1
2004	2	0	2
2005	1	0	1
2006	2	0	2
2007	1	1	0
2008	2	2	0
2009	1	3	-2
2010	0	7	-7
2011	2	4	-2
2012	2	9	-7
2013	0	4	-4
TOTAL	14	32	-18

Tableau 2.2 : Part des ventes des 50 titres les plus vendus sur l'ensemble des ventes de livres et de celles des 5 titres les plus vendus sur les 50 les plus vendus d'une librairie en centre commercial (source : Association des libraires du Québec).

2.9 Les plateformes de vente par internet à grande échelle font une concurrence déloyale aux librairies

Constat : Les plateformes de vente par internet à grande échelle comme Amazon cassent les prix des best-sellers : en moyenne 6% de moins que les librairies pour les 20 titres les plus populaires. En revanche, le prix des livres aux positions 21 à 50 est en moyenne 13 % plus élevé que celui de ses concurrents et 15 % plus élevé pour ceux des positions 51 à 100.¹¹ Il en est de même pour les petites maisons d'édition.

¹¹ Source des données : Billige, Poyar et Pusz, (2012) ; cf. également Streitfeld (2013).

Conséquences : Les Amazon de ce monde utilisent une tactique dite de « *lost leader* » : attirer les clients avec quelques produits à bas prix pour leur vendre, par contre, les autres produits à plus élevés que la concurrence. Certains consommateurs pourraient ainsi être a priori intéressés par ces commerçants pour cette raison. Cependant, puisque le prix n'est pas un des facteurs les plus déterminants de la décision d'achat (*cf.* 2.2) les consommateurs sont intéressés par ces plateformes d'abord par la diversité des titres tout en ne bénéficiant pas des conseils de certains spécialistes comme les libraires (*cf.* 2.3). En revanche, cette réalité nouvelle doit être prise en compte par les librairies traditionnelles afin de s'en distinguer.

Il s'agit là, bien entendu, d'une situation qui n'est pas propre au Québec mais participe d'une mouvance mondiale. En revanche, malgré le caractère international de ce phénomène, l'Allemagne et la France, qui sont touchées au même titre que l'Angleterre ou les États-Unis, ont consolidé la structure de leurs écosystèmes du livre grâce à une réglementation sur les prix (*cf.* §4.1 et 4.2). Autrement dit : malgré la concurrence des plateformes de vente par internet, il est possible de consolider la chaîne du livre par une réglementation temporaire sur les prix.

3 Les caractéristiques économiques du livre

La fragilité et la complexité de l'écosystème du livre décrite à la section précédente ne constituent pas une réalité propre au Québec. Le livre – à l'instar de la plupart des « produits » culturels – n'est pas une marchandise comme les autres. Il possède des caractéristiques économiques qui lui sont propres. Notamment :¹²

- a) **Le livre est un « bien d'expérience ».** Selon le principe du « *nobody knows* »,¹³ le lecteur ne connaît pas à l'avance le niveau de plaisir, d'enrichissement personnel ou d'apprentissage de nouvelles connaissances¹⁴ que lui apportera la lecture d'un livre. Même s'il a lu d'autres livres dans le passé, il ne peut connaître a priori ce niveau de satisfaction. Ainsi, s'il est un amateur des œuvres de Anne Hébert, et particulièrement de ses premiers romans, il pourrait être déçu par la lecture de *L'Enfant chargé de songes*. Inversement, si on a eu l'expérience de la consommation du jus d'orange, on connaîtra précisément le niveau de satisfaction que nous apportera la consommation d'un verre de jus d'orange le matin.
- b) **Il y a une variété très grande de biens différenciés et une forte concentration des ventes sur un petit nombre de livres (*best-sellers*).** Chaque livre est un bien unique et constitue, en quelque sorte, un marché unique. Cela est vrai du livre moyen comme du best-seller (on pourrait même dire, par exemple, de la série Harry Potter qu'elle est une industrie). En cela, le consommateur/lecteur ne décide pas tellement d'acheter/lire un ouvrage en général, mais bien *ce* livre en particulier. C'est la raison pour laquelle il est très difficile d'établir un « prix moyen » du livre – il y a, en réalité, *plusieurs* prix moyens du livre. De la même manière qu'on ne peut établir un prix moyen des voitures ou des montres parce qu'il y a plusieurs gammes, donc plusieurs marchés, de ces biens.

¹² Cf. notamment Canoy, van Ours et van der Ploeg (2006) ; Caves (2002) ; Heilbrun et Gray (2001).

¹³ Cf. Caves (2002) ; Nelson (1970).

¹⁴ L'économiste parlera de « niveau d'utilité » – l'utilité étant un concept large de mesure de la satisfaction apportée à l'agent économique par la consommation d'un bien. Cf. point (d) ci-après.

- c) **Ils produisent des « externalités positives ».** Si la consommation de biens culturels – donc, entre autres, la lecture – apporte un plaisir au lecteur, elle bénéficie, de plus, à l'ensemble de la société par des effets qui dépassent la satisfaction immédiate du lecteur. Ainsi, dès le 18^e siècle, David Hume comme Adam Smith, le père de la pensée économique libérale, affirmaient que les arts et la culture favorisaient non seulement le développement intellectuel et culturel de la société mais aussi son développement social et économique. Des citoyens mieux éduqués et cultivés sont de meilleurs citoyens. Ils concourent, de plus, au développement de nouvelles idées, d'innovations économiques et sociales. Depuis de nombreuses années, cette intuition des premiers penseurs de l'économie a été démontrée, théoriquement et empiriquement.¹⁵ Les politiques de soutien aux arts et à la culture, donc, plus particulièrement, à la chaîne du livre, sont justifiées en ce qu'elles favorisent l'ensemble des citoyens. Dans une société comme la nôtre où le taux d'analphabétisme fonctionnel est tristement aussi élevée que celui que nous connaissons, encourager la lecture ne peut être que bénéfique à l'ensemble des Québécois.
- d) **Ils procurent une utilité marginale croissante.** La plupart des biens de consommation ont ce que les économistes appellent une *utilité marginale décroissante* : chaque unité supplémentaire consommée apporte moins de satisfaction que la précédente. Ainsi, le second verre de jus d'orange que je consomme m'apporte moins de satisfaction que le premier. Pour les biens culturels comme les livres, c'est le contraire : il est démontré empiriquement¹⁶ que la consommation d'un bien culturel supplémentaire apporte, sur la longue période, de plus en plus de satisfaction au consommateur. Ainsi, par exemple, plus je lis d'essais sur l'histoire et la sociologie du Québec, plus mes lectures m'apporteront un degré de satisfaction croissant. Car je ferai des liens entre mes lectures, ma compréhension de la société québécoise s'en verra accrue, lecture après lecture. À la différence des verres de jus d'orange, les livres que je consomme sont uniques (*cf.* points (a) et (b) ci-dessus). Encourager à la fois de nouvelles habitudes de lecture et l'accroissement de la lecture

¹⁵ Cette particularité des biens culturels est, quoi qu'en prétendent certains détracteurs (par ex. : Geloso et Chassin 2013) est rigoureusement documentée, à la fois théoriquement et empiriquement (Kuti et Marschalla, 1992 ; Heilbrun et Gray, 2001 : 223-35 ; Towse, 2006).

¹⁶ Cet argument a été largement utilisé par les économistes des arts et de la culture de manière théorique. Néanmoins, pendant une longue période peu d'études empiriques ont été réalisées afin d'en démontrer la validité concrète. Ces dernières années, notamment par des expérimentations concrètes, ont prouvé qu'il s'agissait d'un phénomène concrètement observable. *Cf.* Alderighi et Lorenzini (2012) ; van der Ploeg (2006 : 1198) ; et particulièrement Meskin et al. (2013).

chez les Québécois constitue une politique favorisant le bien-être commun.

- e) **Ils ont un effet multiplicateur.** Trop souvent, on insiste sur les impacts économiques multiplicateurs des activités culturelles pour justifier le soutien de l'État. Ainsi l'activité des auteurs, des éditeurs, des diffuseurs et des libraires créeraient de nombreux impacts directs, indirects et induits dans l'économie. Or cet argument quantitatif surestime généralement largement ces impacts. En revanche, les industries culturelles ont des effets multiplicateurs *qualitatifs* nombreux, à long terme. En effet, pour les quatre raisons décrites ci-dessus, la consommation de biens culturels permet le développement de l'ensemble de la société et, au final, fait d'une société comme la nôtre une nation plus cultivée, plus riche, attrayante pour les investisseurs comme pour les immigrants et mieux outillée à faire face aux défis complexes qui sont les nôtres.

Ces caractéristiques ont les *conséquences* suivantes :

- a) Le lecteur n'étant pas en mesure d'évaluer a priori le bénéfice que lui apportera sa lecture, il fondera sa décision de lire un livre (i.) sur des informations fournies par son environnement (*cf.* 2.3) ; (ii.) sur sa propre expérience de lecture passée (*cf.* (b) ci-dessus).
- b) Le lecteur ne peut comparer deux livres et ainsi ne fondera pas son choix sur cette comparaison mais sur des informations subjectives quant aux qualités du livre, sa valeur intrinsèque perçue et ses attentes subjectives.
- c) L'impact économique, social et culturel de la chaîne du livre ne peut être mesuré que par ses considérations immédiatement économiques, mais doit inclure les effets qualitatifs (qualité de vie, éducation civique, développement des capacités à exercer son rôle de citoyen, etc.).
- d) L'utilité marginale croissante étant un phénomène sur la longue durée, ce sont les habitudes de lecture à long terme qu'il est nécessaire de prendre en considération et pas les résultats immédiats des mesures favorisant la lecture.
- e) Les effets positifs de la lecture ne doivent pas être mesurés qu'en termes micro (par ex. : l'augmentation du taux de littératie ou du nombre de livres vendus par ménage), mais sur l'ensemble de l'évolution de la société (*cf.* point (c) ci-dessus).

Ces constats doivent guider toute politique de réglementation. Les impacts anticipés d'une réglementation ne doivent pas être examinés sur la courte période ni sur leurs effets directs sur des acteurs précis (par ex., les librairies indépendantes), mais sur l'ensemble de la société et de l'économie du Québec.

4 Les impacts anticipés de la réglementation du prix du livre

Compte tenu de la fragilité de l'écosystème du livre au Québec (§ 2), des caractéristiques du livre comme bien culturel et de ses impacts sur l'ensemble de la société et de l'économie du Québec (§ 3), toute réglementation du prix du livre devra permettre de (1) consolider l'ensemble de l'écosystème et (2) favoriser les effets bénéfiques de la consommation de la lecture pour la société québécoise.

4.1 Maintenir voire accentuer la concurrence et la diversité de l'offre

Malgré les prétentions des promoteurs du libre-marché et du laissez-faire, il est depuis longtemps reconnu, à la fois théoriquement¹⁷ et, surtout, empiriquement que le système économique que nous connaissons favorise à long terme la concentration industrielle et la création d'oligopoles. On n'a qu'à penser aux nombreuses fusions-acquisitions dans les industries de l'énergie ou de la finance depuis quelques années qui ont concentré entre les mains de quelques entreprises l'essentiel du marché. Ce phénomène se constate particulièrement dans les secteurs peu réglementés comme le commerce de détail. Le tableau suivant montre l'évolution des parts de marché des quatre plus grandes entreprises de quelques secteurs du commerce de détail aux États-Unis.

¹⁷ Nous référons notamment ici aux Écoles insitutionnalistes, post-keynésiennes ou de la régulation en économie.

Industrie	1992	1997	2002	2007
Magasins d'alimentation	15,4	18,3	28,2	27,7
Magasins de soins personnels	24,7	39,1	45,7	54,4
Grandes surfaces	47,3	55,9	65,6	73,2
Supermarchés	18,0	20,8	32,5	32,0
Librairies	41,3	54,1	65,6	71,0
Magasins d'ordinateurs et de logiciels	26,2	34,9	52,5	73,1

Tableau 4.1 : Parts de marché (%) des quatre (4) plus grands détaillants pour certaines industries du commerce de détail, 1992-2007, États-Unis. (Source : Foster et al., 2011).

On peut constater dans ces données que l'accroissement de la concentration des parts de marché aux mains des *quatre* plus grands détaillants a augmenté de manière spectaculaire en seulement quinze ans. Il ne s'agit pas là d'un phénomène propre aux États-Unis, mais plutôt d'une dynamique généralisée de l'économie capitaliste contemporaine.¹⁸ La réglementation sur le prix du livre favorise et, même, garantit la stabilité de la diversité de l'offre par les libraires. Les expériences françaises et britanniques le démontrent : dans le premier cas, la politique d'un prix réglementé a stabilisé l'écosystème et a favorisé la plus grande diversité de l'offre alors que dans le deuxième cas, l'abandon d'une réglementation similaire a mené à la destructions d'un grand nombre d'acteurs dans l'écosystème.¹⁹

En réalité, la réglementation du prix du livre, contrairement à certains arguments avancés par ses détracteurs, constitue un rempart contre la concentration des points de vente. Il est généralement admis que le législateur doit assurer la concurrence et, particulièrement, la diversité dans tous les secteurs industriels. C'est la raison pour laquelle que les lois anti-trusts ont été imposées par les législatures dans le monde. Il est possible d'affirmer qu'une réglementation sur le prix du livre est l'équivalent de ces dispositions anti-trust : comme le démontrent les expériences française, allemande (et dans la moitié des pays de l'OCDE), les législations sur le prix du livre favorisent la diversité de l'offre et, donc, un mar-

¹⁸ Cf. Baran et Sweezy (1966).

¹⁹ Cette réalité est largement documentée dans de nombreuses études empiriques relevées, notamment, par Fishwick (2013).

ché libre contre la création d'oligopoles imposant aux consommateurs une variété limitée de produits.

4.2 *Assurer la stabilité des prix*

L'expérience empirique a démontré que les pays ayant adopté une réglementation du prix du livre ont vu celui-ci augmenter moins que l'ensemble des biens à la consommation (voir graphe à l'annexe statistique 7.3).²⁰ Puisque la politique du prix temporairement réglementé du livre favorise la diversité de l'offre (*cf.* ci-dessus, §4.1), les prix auront tendance, comme dans tout marché libre, à se régulariser au profit du consommateur. Il est possible que dans une période d'ajustement après l'adoption d'une telle politique les prix moyens augmentent sensiblement. Néanmoins, l'expérience a démontré qu'à long terme ceux-ci se stabiliseront au profit du consommateur – comment l'exposent de nombreuses études empiriques à cet égard.²¹

Les expériences comparées en Europe sont à ce titre fort parlantes. Depuis l'abandon de la réglementation du prix du livre en Grande-Bretagne, les prix des livres a augmenté beaucoup plus que ceux observés en France et en Allemagne, qui ont tous les deux des politiques de réglementation des prix. En fait, le prix moyen des livres a même augmenté moins rapidement dans ces deux pays que la moyenne de l'ensemble des biens de consommation.²²

4.3 *Consolider l'ensemble de l'écosystème du livre*

Un des objectifs d'une réglementation sur le prix du livre est, comme on le sait, de protéger les librairies indépendantes de la concurrence déloyale des grandes surfaces (*cf.* 2.7, 2.8, 4.1). Ici aussi, les expériences françaises et britanniques dé-

²⁰ *Cf.* Fishwick (2013).

²¹ *Cf.* notamment Robin (2005) et Benhamou (2010).

²² Voir annexe statistique (§5) et Perona (2004, 2010), Gaymard (2009), Perona et Pouyet (2010), Benhamou (2010) et Fishwick (2013). Voir particulièrement ce dernier qui démontre que la prétention de l'Institut économique de Montréal (Geloso et Chassin 2013) selon lesquelles une politique du prix unique provoquerait une hausse importante du prix moyen sont fausses et basées sur des hypothèses non valides : « Les documents de l'Institut économique de Montréal (IEDM) dans le dossier du prix réglementé du livre au Québec contiennent des assertions trompeuses, de mauvais emplois de références à d'autres auteurs et des abus dans l'interprétation des données » (p. 11). Il est important de noter que Francis Fishwick est un spécialiste de réputation internationale en économie du livre et de la concurrence et une référence en matière de réglementation du prix du livre.

montrent que l'instauration d'un prix temporairement réglementé favorise la survie des librairies indépendantes.

S'il y a eu un recul du nombre de librairies en France, cela est dû essentiellement à des facteurs extérieurs à la loi sur le prix du livre. Les études rigoureuses sur le sujet ont montré que les librairies qui ne vendent que du livre (par opposition aux librairies-papeteries-presse) ont connu un recul moindre et a montré que les parts de marché des libraires indépendantes a chuté drastiquement en Grande-Bretagne après l'abandon du prix réglementé alors que celles de leurs homologues françaises sont restées relativement stables.²³

Mais au-delà de la survie des librairies indépendantes, c'est l'ensemble de l'écosystème du livre qu'une politique du prix réglementé consolidera. Il a été démontré, ainsi, qu'en Allemagne à chaque stade de la production d'un livre, la diversité culturelle est augmentée.²⁴ En favorisant la bibliodiversité, on consolide toute la chaîne du livre en permettant aux divers acteurs du milieu de se développer durablement.

4.4 Favoriser le développement de la lecture

Réglementer le prix du livre ne favorisera pas lui seul le développement de la lecture, puisque le prix du livre n'est, d'une part, pas un facteur décisif dans la décision d'achat (*cf.* 2.2) et que, d'autre part, la part des dépenses pour les livres dans le panier de consommation des Québécois est minime (*cf.* 2.1). Même si le prix moyen des livres devait augmenter après l'instauration d'une telle réglementation, alors que l'expérience démontre le contraire, l'impact serait à ce point minime sur le budget des Québécois qu'il est fort peu probable que cela ne modifie leurs niveaux de consommation.

Mais bien plus, la consommation d'un livre, « bien d'expérience », n'est pas une décision comparative comme on le constate pour n'importe quel bien de consommation (*cf.* § 3). Le lecteur choisira un ouvrage précis bien davantage qu'un livre en général. Pour l'illustrer par l'absurde, le consommateur n'entrera pas dans une librairie en se disant qu'il achètera un livre d'une valeur de 35\$ en comparant un livre de recettes, un guide de l'automobile, un roman et un essai de philosophie médiévale. La décision de lecture répond à un vaste ensemble d'autres critères subjectifs et objectifs.

²³ *Cf.* Gaymard (2009) et Fishwick (2008 ; 2013).

²⁴ Backhaus et Hansen (2000).

Maintenir la bibliodiversité en supportant les librairies traditionnelles (autant les librairies indépendantes que les librairies à succursales) permet d'augmenter les *possibilités* de lectures pour le consommateur et le lecteur. En cela, une politique de réglementation du prix du livre consolide l'écosystème et multiplie les occasions de lecture pour l'ensemble des Québécois.

4.5 Participer au développement culturel des communautés

En pérennisant la diversité de l'écosystème du livre on favorise également le développement culturel des communautés. Les librairies ne sont pas de simples commerçants : ils sont des acteurs culturels de premier plans ancrés dans leurs communautés – qu'il s'agisse du quartier des centres urbains ou des communautés de petite taille hors des grandes villes. Aux activités qu'elles mettent de l'avant (lectures publiques, conférences, initiation à lecture pour les enfants, etc.) s'ajoutent les liens structurants qu'elles entretiennent avec les autres acteurs culturels : éditeurs, auteurs, diffuseurs mais aussi bibliothèques et autres lieux culturels. En connaissant bien leurs clients, comme tout bon commerçant, mais aussi les différentes institutions et organisations culturelles, elles constituent l'un des éléments importants fondant les liens communautaires. Assurer la durabilité de leur développement contribue donc à assurer celle de l'ensemble des communautés sur l'ensemble du territoire québécois.

5 Les défis de l'écosystème du livre après la réglementation : recommandations

L'instauration du prix du livre au Québec n'est pas une panacée. Cette réglementation, que nous souhaitons pour les raisons exposées aux sections précédentes, ne pérennisera pas à elle seule l'écosystème du livre. Nous le répétons : il ne s'agit pas ici uniquement d'assurer la survie des librairies (indépendantes et à succursales), mais bien de consolider l'ensemble de l'écosystème du livre. À cet égard, les acteurs du milieu du livre feront face à plusieurs défis :

1. Le système de l'office devrait être revu afin d'en réduire les coûts opérationnels pour les librairies.²⁵
2. La force des librairies traditionnelles est leur fonds et la connaissance qu'en ont leurs libraires. Une stratégie globale et coordonnée avec les autres acteurs du milieu devrait être pensée et mise en œuvre afin d'en favoriser les ventes.²⁶
3. La concurrence des grandes plateformes de vente par internet (Amazon, par ex.) continuera à menacer la pérennité des libraires traditionnels et, par ricochet, des autres acteurs de l'écosystème. On constate en France et en Allemagne, notamment, que cette menace demeure un problème majeur pour l'ensemble de la chaîne du livre, malgré les succès des réglementations des prix dans ces pays. Une stratégie réfléchie par tous les acteurs de l'écosystème devrait là aussi être à l'agenda.
4. Assumant le fait que les relations unissant les librairies aux autres acteurs de l'écosystème du livre consolident la vitalité culturelle des communautés, ces liens devraient être revus, repensés et systématisés sur l'ensemble du territoire québécois, et plus particulièrement dans les communautés socialement défavorisées, tant en milieu urbain

²⁵ Lasalle (2013 : 20).

²⁶ Id.

qu'hors des grandes villes du Québec. Nous pensons ici aux relations entre les librairies, les bibliothèques, les organismes culturels et les organisations favorisant la littératie.

5. Compte tenu, précisément, du taux alarmant d'analphabétisme fonctionnel et du faible taux de lecture au Québec, une révision en profondeur des diverses stratégies nationales de littératie est souhaitable, en collaboration avec tous les acteurs de l'écosystème du livre et de ceux favorisant l'alphabétisation.²⁷ Il s'agit ici de développer les « capacités »²⁸ des citoyens afin d'en faire bénéficier l'ensemble de la société québécoise.
6. L'atténuation des disparités géographiques et sociologiques dans l'accès à la lecture devrait être priorisée par les politiques publiques nationales afin d'assurer au plus grand nombre des Québécois de participer à la vie culturelle et, par conséquent, à la vie citoyenne et communautaire du Québec.
7. Compte tenu de la concurrence des plateformes de vente par internet et du rôle particulier des librairies traditionnelles dans les communautés, ces dernières devront se positionner de manière encore plus différenciée sur le marché. À cet égard, la spécialisation, la valeur ajoutée (par la multiplication de l'offre d'activités culturelles, par ex.) et le développement accru des liens avec les autres acteurs culturels dans les communautés devrait être favorisé par les politiques de développement culturel. Encore plus, les politiques du gouvernement du Québec relatives au milieu du livre devraient s'intégrer davantage avec l'ensemble des politiques de développement culturel et de la littératie.

Pour toutes ces raisons, une réglementation n'autorisant qu'un rabais temporaire limité sur le prix des livres neufs me semble être un élément nécessaire, majeur et essentiel à la consolidation de l'écosystème du livre au Québec, et plus spécifiquement à la pérennisation des librairies comme acteurs culturels de premier plan à l'épanouissement de la culture et de l'identité québécoises.

²⁷ À cet égard, je suis d'avis que la Fondation pour l'alphabétisation – notamment – devrait être partie prenante d'une telle réflexion.

²⁸ Selon la terminologie de Amartya Sen et de Martha C. Nussbaum.

6 Bibliographie

- Alderighi, Marco et Eleonora Lorenzini (2012), « Cultural Goods, Cultivation of Taste, Satisfaction and Increasing Marginal Utility During Vacations », *Journal of Cultural Economics*, vol. 36, p. 1-26
- Allaire, Benoît (2013), « Les ventes de livres de 2008 à 2012 », *Optique culture*, no. 27, Institut de la statistique du Québec, juillet 2013.
- Backhaus, Jürgen G. et Reginald Hansen (2000), « Resale Price Maintenance for Books in Germany and the European Union : A Legal and Economic Analysis », *International Review of Law and Economics*.
- Baran, Paul A. et Sweezy, Paul M. (1966). *Monopoly Capital : An Essay on the American Economic and Social Order*. New York, Monthly Review Press.
- Benhamou, Françoise (2010), « Bilan du livre à prix unique », *La vie des idées* [En ligne : <http://www.laviedesidees.fr/Bilan-du-livre-a-prix-unique.html>].
- Billige, Marc, Kyle Poyar et Adrian Pusz (2012), *Comment Amazon l'emporte sur la concurrence avec des tactiques de supermarché*, Simon-Kucher & Partners (Londres), trad. par l'Association des libraires du Québec, décembre 2012.
- Canoy, Marcel, Jan C. van Ours et van der Ploeg, Frederick (2006), « The Economics of Books », in *Handbook of the Economics of Art and Culture*, Handbook on the Economics of Art and Culture, dir. par Victor A. Ginsburgh et David Throsby, Amsterdam, Elsevier, vol. 1, p. 720-761.
- Caves, Richard E. (2002), *Creative Industries*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2^e éd.
- Darmon, Ddominique et Philippe L'Hardy (1986). « Consommation : santé et loisirs au premier plan », *Économie et statistique*, vol. 190, p. 55-69.
- Fishwick, Frank (2005), « Le commerce du livre au Royaume-Uni en 2004 », *Les cahiers du Syndicat de la librairie Française*, vol. 2, p. 33-44.
- Fishwick, Frank (2008). « Book Prices in the UK since the end of Resale Price Maintenance », *International Journal of the Economics of Business*, vol. 15, no. 3, p. 359-377.
- Fishwick, Frank (2013), *Les affirmations de l'Institut économique de Montréal sur le prix réglementé du livre au Québec*, s.l. : [Table de concertation du livre].

- Foster, John Bellamy, Robert W. McChesney et R. Jamil Jonna (2011), « Monopoly and Competition in Twenty-First Century Capitalism », *Monthly Review*, vol. 62, no. 11, p. 1-23.
- Galliand, Étienne (2009), « Mise en place d'un prix fixe européen du livre : Doter l'Union européenne d'un dispositif législatif protégeant la chaîne du livre », *Alliance internationale des éditeurs indépendants*.
- Geloso, Vincent et Youri Chassin (2013), *Les conséquences d'un prix unique du livre*, Montréal, Institut Économique de Montréal, « Les notes économiques ».
- Giraud, Gabriel et Alexandre Boulegue (2013), *La situation économique et financière des librairies indépendantes : Analyse sur la période 2005-2012*, Rencontres nationales de la librairie, Bordeaux, juin 2013.
- Heilbrun, James et Charles M. Gray (2001), *The Economics of Art and Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 2^e éd.
- Hill Strategies (2011), *Profil des acheteurs de livres et de revues au Canada en 2008*, Hamilton, Hill Strategies.
- Kutia Eva et Miklós Marschalla (1992), « Cultural Goods and their Positive Externalities », *World Futures : The Journal of Global Education*, vol. 33, p. 181-187.
- Lasalle, Michel A. (2013), *Étude sur la réglementation du prix du livre au Québec*, Montréal, Association des libraires du Québec, première version, 2011, mise à jour : février 2013.
- McCain, Roger (2006), « Defining Cultural and Artistic Goods », in *Handbook of the Economics of Art and Culture*, Handbook on the Economics of Art and Culture, dir. par Victor A. Ginsburgh et David Throsby, Amsterdam, Elsevier, vol. 1, p. 147-167.
- Mercer, Helen (1998), « The Abolition of Resale Price Maintenance in Britain in 1964 : A turning Point for British Manufacturers ? », London School of Economics & Political Science, *Working Papers in Economic History*, no. 39/98.
- Meskin Aaron, Phelan Mark, Moore Margaret et Kieran Matthew (2013), « Mere Exposure to Bad Art », *The British Journal of Aesthetics*, vol. 53, no. 2, pp. 139-164.
- Nelson, Philip (1970), « Information and Consumer Behavior », *Journal of Political Economy*, vol. 78, p. 311-329.
- Perona, Mathieu (2008), *Note sur le prix unique du livre*, s.l.n.d.
- Provençal, Marie-Hélène (2011), « Les écrivains québécois : un aperçu statistique », *Optique culture*, no 3, Québec, Institut de la statistique du Québec, mai 2011.

- Ringstad, Vidar (2004), « On the Cultural Blessings of Fixed Book Prices : Facts of Fiction ? », *International Journal of Cultural Policy*, vol. 10, no. 3, pp. 351-65.
- Ringstad, Vidar et Knut Løland (2006), « The Demand for Books, Estimated by Means of Consumer Survey Data », *Journal of Cultural Economics*, vol. 30, p. 141-155.
- Robin, Christian (2005), *L'encadrement des prix des produits culturels : l'exemple du prix unique du livre au niveau européen*, Paris, Observatoire des mutations des industries culturelles.
- Rouet, François (2000), *Le livre : Mutations d'une industrie culturelle*, Paris, La Documentation française.
- Statistique Canada (2009), *Les habitudes de dépense au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, cat. 62-202-X.
- Streitfeld, David (2013). « As Competition Wanes, Amazon Cuts Back Discounts », *The New York Times*, 4 juillet 2013, p. B1.
- Towse, Ruth (2006), « Human Capital and Artists' Labour Markets », in *Handbook of the Economics of Art and Culture*, dir. par Victor A. Ginsburgh et David Throsby, Amsterdam, Elsevier, vol. 1, p. 865-94.
- Turner-Riggs, Ltd. (2007), *Le secteur de la vente de livre au Canada*, Vancouver, Turner-Riggs Strategy Marketing Communications, étude réalisée pour le compte de Patrimoine Canada.
- van der Ploeg, Frederick (2006), « The Making of Cultural Policy : A European Perspective », in *Handbook of the Economics of Art and Culture*, dir. par Victor A. Ginsburgh et David Throsby, Amsterdam, Elsevier, vol. 1, p. 1183-1221.
- Warnaby, Gary et Joanne Upton (1994), « Are Books Different ? The Impact of Price on Retail Market Development », *International Journal of Retail & Distribution Management*, vol. 22, no. 4, pp. 13-20.

7 Annexe statistique

7.1 *Ventes de livres au Québec*

Ventes finales de livres neufs selon les points de vente, Québec, 2001-2012 (millions de dollars courants).

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Éditeurs	108	112	111	128	154	151	174	169	172	154	128	107
Distributeurs	28	32	37	25	27	30	22	22	19	19	18	17
Librairies	364	395	407	416	429	453	496	492	499	501	444	437
Grande diffusion	102	94	94	81	102	116	120	107	122	117	117	116
Ventes totales	603	633	649	650	713	750	813	789	812	791	707	678

Source : Institut de la statistique du Québec.

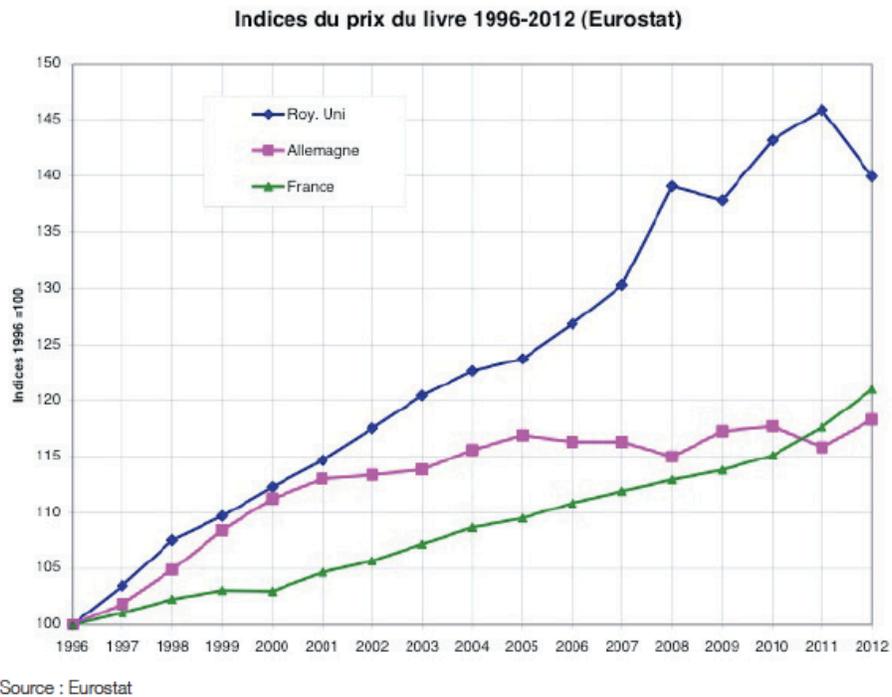
7.2 *Nombre de librairies au Québec*

Nombre de librairies actives au Québec, 2013.

Type de librairie	Nombre de points de vente	Librairies ayant pignon sur rue
Librairies indépendantes	168	145
Librairies scolaires	106	106
Chaînes		
Biblairies	4	4
Archambault	17	16
Indigo	8	8
Raffin	6	2
Renaud-Bray	42	27
Total	351	308

Source : Association des distributeurs de livres en langue française.

7.3 Évolution du prix du livre en Europe



Source : Fishwick (2013 : 9).

Inflation du prix moyen du livre et de la consommation générale en Grande-Bretagne et en France, 1996-2007.

Pays	Inflation du prix du livre	Inflation à la consommation générale	Écart
Grande-Bretagne	30,3 %	18,8 %	11,5 point de %
France	11,9 %	19,5 %	- 7,6 points de %

Source : Fishwick (2008 : 374).

8 Déclaration d'intérêt

Au cours des douze derniers mois, l'auteur de ce mémoire a ou a eu comme clients, à titre d'expert-conseil, certains acteurs du monde du livre au Québec, notamment l'Association des libraires du Québec (ALQ), la Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire (COOPSCO) et l'Association des distributeurs de livres en langue française (ADELF). Il est, de plus, membre du Conseil d'administration du centre de diffusion en arts visuels L'Aire libre, étroitement associé à la Librairie Monet, une librairie indépendante de Montréal.

Ce mémoire est toutefois le fruit de ses analyses indépendantes qui n'engagent d'aucune manière ses clients présents ou passés.

9 À propos de l'auteur

Ianik Marcil est un économiste spécialisé en économie de l'innovation et de la culture et des transformations industrielles et technologiques. Il s'intéresse tout particulièrement à leurs impacts sur le risque opérationnel, les stratégies de positionnement et le développement à court, moyen et long terme des organisations. Son expertise et ses travaux mettent de plus l'accent sur les impacts de ces transformations sur le travail au quotidien des dirigeants et gestionnaires.

En plus d'offrir ses services-conseils depuis une quinzaine d'années, Ianik Marcil a également enseigné à l'Institut d'économie appliquée de HÉC-Montréal et à l'International Institute of Information Technology, et a réalisé plus d'une centaine d'études portant sur l'innovation, les transformations et le développement économique, ainsi que la planification stratégique et organisationnelle. Auteur de multiples conférences à fort contenu stratégique et d'actualité, présentées auprès d'entrepreneurs, gestionnaires, hauts dirigeants et professionnels de l'État, Ianik Marcil a également eu l'occasion d'accompagner plusieurs entreprises, institutions publiques, associations sectorielles et organismes communautaires de renom dans l'établissement de leurs stratégies de développement de marché, de gestion du risque et de positionnement en périodes de changements majeurs, tant technologiques, de marché ou organisationnels.

Risque stratégique et transformations économiques

Autant dans ses recherches universitaires qu'à titre d'expert-conseil, M. Marcil a développé un champ d'expertise lié à l'analyse des transformations technologiques et économiques et de leurs incidences sur les organisations. Plus spécifiquement, il a développé une expertise unique faisant le pont entre la gestion stratégique du risque au sein des firmes (et de leurs implications organisationnelles, stratégiques et d'innovation) et les transformations de leurs environnements. Cette expertise se traduit par le développement et la mise en place de méthodologies, formations et outils de veille stratégique, d'analyse de l'information et de stratégies de diffusion et de positionnement.

À ce titre, il est intervenu à titre d'expert auprès de plus de 350 gestionnaires et dirigeants en développement de marché, stratégie d'entreprise et gestion du risque.

Développement et innovations économiques et technologiques

Comme économiste-conseil auprès de ministères à vocation économique, à tous paliers au Canada, et d'organismes de développement sectoriel ou régional, M. Marcil a produit de nombreuses études reliées au développement économique et à l'innovation. Il a notamment dirigé des études à l'échelle nationale et internationale sur les politiques de développement économique et technologique et sur les transformations des marchés et de la concurrence. Il a également contribué à la production de nombreux portraits sectoriels et industriels dans toutes les régions du Canada, tant au plan des technologies avancées que de l'industrie lourde ou de certains secteurs tertiaires moteurs.

ianikmarcil.com